

PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

Durée : 2 jours

Le cadre juridique

La définition de la pénibilité

Les différents facteurs de pénibilité

Les causes de la pénibilité

Les facteurs de pénibilité décrits par la loi - les définitions utiles

Les seuils de pénibilité

La prévention de la pénibilité

Le rôle de l'employeur en matière de prévention de la pénibilité

Le rôle du Comité Social et Économique

Le rôle du médecin du travail

Les obligations de l'employeur et les prérogatives des représentants du personnel au CSE en matière de prévention

La préparation de la négociation d'un accord d'entreprise

Les étapes de la négociation

Les indicateurs de pénibilité et ses impacts sur la santé

Les thèmes de négociation

L'élaboration d'un argumentaire pour les volets prévention et compensation

PUBLIC

Tout public

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique et réglementaire de la pénibilité
- Maîtriser les obligations en matière de prévention
- Définir la pénibilité et ses causes
- Avoir des notions d'analyse des situations de travail pour repérer les indicateurs de pénibilité et leurs impacts
- Préparer la négociation d'un accord dans son entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

INTERVENANTS

Philippe BUET

Ingrid ADJOVI

Une formation incontournable pour les élus du CSE et les membres CSSCT.

Dates (à Paris ou en région) :



À la demande sur le lieu de votre choix.

TARIFS : Syndicat : 200€/jour

CSE : 220€/jour

Entreprise : 230€/jour